



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

permis de construire

Question écrite n° 74979

## Texte de la question

M. Jean-Pierre Michel appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur les modalités d'application de la loi SRU instituant une participation voie nouvelle et réseaux. Les communes susceptibles d'instituer une telle participation s'interrogent sur les modalités concrètes d'application, notamment lorsque la création d'une voie nouvelle est susceptible d'assurer à la fois la desserte de zones U et de zones classées AU. Il lui demande de bien vouloir lui préciser si les terrains classés en zone U sont susceptibles d'être soumis à une telle participation lorsqu'ils se trouvent à moins de quatre-vingts mètres de la voie nouvelle.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Michel](#)

**Circonscription :** Haute-Saône (2<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 74979

**Rubrique :** Urbanisme

**Ministère interrogé :** équipement et transports

**Ministère attributaire :** équipement, transports, logement et tourisme

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 avril 2002, page 1850